INTEGRATION D'UN IRM AU SEIN D'UN LOCAL EXISTANT

Centre Hospitalier de Saint-Junien (87)

Maîtrise d' Ouvrage

Centre Hospitalier Roland Mazoin
12, rue Châteaubriand
CS 60085
87 200 SAINT-JUNIEN

Assistant Maître d'Ouvrage : A2MO Bordeaux
2, rue du Commandant Cousteau
33 000 BORDEAUX
05 56 67 21 40
bordeaux@a2mo.fr

Maîtrise d' Œuvre

Architecte	Bureau d'études Structure &Fluides	Bureau de contrôle	CSPS
BVL architecture ARNAUD BOUËT - JEAN-PIERRE VIDAL - PATRICK LAROUDIE 54 avenue de la Révolution 87000 LIMOGES 05 55 10 28 42 Bvl87@bvlarchitecture.com	INTECH 6, boulevard de Saltgourde 24430 Marsac-sur-L'isle 05 55 32 44 14 accueil@betintech.fr	SOCOTEC 5, rue Columbia BP6833 87068 LIMOGES 05 57 29 06 13	BUREAU VERITAS 21, rue Columbia BP6833 87068 LIMOGES 05 57 29 06 13

DOSSIER DCE

CCTP LOT 02: PLATRERIE- ISOLATION- FAUX PLAFOND

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
09/10/2026	A	Première diffusion

SOMMAIRE

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES ____ 3

2 DOUBLAGES ____ 4

2.1 DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE AVEC ISOLANT ____ 4

2.2 DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE SANS ISOLANT ____ 4

2.3 DOUBLAGE EN PLAQUE DE PLATRE COLLEES ____ 5

3 CLOISONS DE DISTRIBUTION ____ 6

3.1 CLOISON DE DISTRIBUTION 98/48 ____ 6

3.2 CLOISON DE DISTRIBUTION 72/48 ____ 6

4 CLOISONS DE GAINES ____ 7

4.1 GAINE TECHNIQUE VERTICALE ____ 7

4.2 GAINE TECHNIQUE SANITAIRE ____ 7

5 FAUX-PLAFONDS ____ 8

5.1 PLAFOND HYGIENE ACOUSTIQUE EN DALLE 600X600 ____ 8

6 DIVERS ____ 9

6.1 OBTURATION DES GRILLES DE VENTILATION EXISTANTES ____ 9

6.2 CREATION D'UNE OUVERTURE DANS UNE CLOISON EXISTANTE ____ 9

6.3 PLUS-VALUE POUR MISE EN ŒUVRE DE PLAQUES HAUTE DURETE ____ 9

6.4 FOURNITURE ET POSE DE GRILLES DE REPRISE EN DALLE DE PLAFOND ____ 9

6.5 PROTECTION AU FEU DE STRUCTURES METALLIQUES ____ 10

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

L'entreprise devra :

- **La Fourniture, la Pose et Manutention de tous ses matériaux**
- L'implantation de l'ensemble des cloisons avant pose des huisseries par le menuisier
- La mise en place des protections nécessaires pour lutter contre la propagation des poussières fines (bâches étanches, jointement des zones sensibles, etc.)
- respecter les consignes d'hygiènes indiquées dans le CCTP LOT 00 et les documents joints dans le dossier HYGIENE de la présente consultation.
- Se rapprocher des entreprises concernées pour la mise en place des renforts dans les cloisons
- Toutes les protections, échafaudages, nacelles, Etc... nécessaires pour l'ensemble de ses travaux.
- Respecter la nouvelle réglementation Parasismique notamment en termes de préconisations des fabricants, fixations et mise en œuvre.
- L'étanchéité parfaite, des membranes pare vapeur en plafond et doublage, le cas échéant.
• À partir du 1er septembre 2013, les produits de construction et de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis matériaux, sont étiquetés A au minimum.
- La durabilité naturelle ou conférée du bois (normes NF EN 350-2 et NF EN 351-1) est adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335).
- En cas de traitement des produits bois, ce dernier est réalisé par un produit biocide en phase aqueuse conforme à la directive 98/8/CE et le bois traité est labellisé CTB-B+ (ou équivalent) ;

2 DOUBLAGES

2.1 DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE AVEC ISOLANT

L'entreprise devra la réalisation d'un doublage, constitués de plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique autoporteuse et de panneaux en laine minérale.

Constitution de l'ouvrage :
- Rail haut et rail bas type M70 Stil® des Ets Placo®
- Interposition d'un film polyéthylène d'épaisseur 100µm sous le rail bas
- Montants doubles M70 Stil® des Ets Placo® avec entre axe 60cm
- Isolant en laine minérale type GR32 roulé revêtu de kraft ép : 140mm. R : 4,35 m^2.K/W
- 2 plaques de BA13
- Bande à joint, compris cueillies en plafond
- Enduit à joint

NOTA :
- Prévoir des renforts au droit des appareillages divers.
- Ces doublages reposeront sur le plancher béton et seront butés sous la dalle béton.

Localisation :
Dans le local technique ventilation contre le mur extérieur et dans le local technique IRM.
Au droit du Poste de commande IRM contre le mur extérieur.

2.2 DOUBLAGE SUR OSSATURE METALLIQUE SANS ISOLANT

L'entreprise devra la réalisation d'un doublage, constitués de plaques de plâtre vissées sur une ossature métallique autoporteuse.

Constitution de l'ouvrage :
- Rail haut et rail bas type M70 Stil® des Ets Placo®
- Interposition d'un film polyéthylène d'épaisseur 100µm sous le rail bas
- Montants simples M70 Stil® des Ets Placo® avec entre axe 40cm
- 1 plaque de BA18
- Bande à joint, compris cueillies en plafond
- Enduit à joint
-

Constitution de l'ouvrage (LOCAL TECHNIQUE VENTILATION) :
- Rail haut et rail bas type M70 Stil® des Ets Placo®
- Interposition d'un film polyéthylène d'épaisseur 100µm sous le rail bas
- Montants simples M70 Stil® des Ets Placo® avec entre axe 40cm
- 2 plaques de BA18S
- Bande à joint, compris cueillies en plafond
- Enduit à joint

NOTA :
- Ces doublages reposeront sur le plancher béton et seront butés sous la dalle béton.
- Au droit des poteaux béton P3 et P4, mise en œuvre de montants M48 doublés avec entre-axe 40cm.

Localisation :
Dans le local technique ventilation au droit du vide de construction et en fond de WC PMR, déshabilloir 1 et déshabilloir 2.

2.3 Doublage en plaque de plâtre collées

Doublage de murs intérieurs existant déjà recouvert d'un doublage, ou murs neufs, par une plaque de plâtre du procédé des Éts PLACOPLATRE ou techniquement équivalent composé de :

- Réception des supports et préparations du support pour le rendre apte à recevoir l'ouvrage.
- Une plaque de plâtre de BA13mm collée sur les supports en aggloméré de ciment ou béton existants et béton cellulaire neuf, dépourvus de matières organiques ou revêtements existants à déposer au présent lot.
 - Réaction au feu : Classement M1
 - Réaction au feu : Euroclasse A2-s1,d0
 - Marque NF

- Traitement des joints et encadrements de baies
- Baguettes métalliques sur tous les angles saillants horizontaux et verticaux

- Toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Localisation :

- *Zone de préparation : contre le voile béton de la circulation et sur le poteau béton P2 visible côté local technique IRM.*
- *Poste de commande IRM : contre le voile béton de la circulation.*

3 CLOISONS DE DISTRIBUTION

3.1 Cloison de distribution 98/48

L'entreprise devra la réalisation d'une cloison simple parement, constituée de plaque de plâtre type DUO'Tech® vissées sur ossature métallique en acier galvanisé avec laine minérale.

Constitution de l'ouvrage :

- Rail haut et rail bas type R48 Stil® des Ets Placo®
- Interposition d'un film polyéthylène d'épaisseur 100µm sous le rail bas
- Montants doubles M48 Stil® des Ets Placo® avec entreaxe 45cm
- Isolant en laine de verre PAR phonic 45mm
- 1 plaques de Placo® Duo'Tech® 25
- Bande à joint
- Enduit à joint
- Isolation acoustique : R_A(dB) : 53dB
- Protection incendie : EI60

Localisation :
Pour réalisation de :
- *cloison séparative entre Zone plan blanc et zone de préparation*
- *cloison support de la porte double action entre zone de préparation et zone scanner existant*
- *La tête de cloison du déshabilloir 1 à côté de la porte simple action*
- *cloison entre Local technique ventilation et Local technique IRM*
- *cloison Local technique IRM entre poteau béton et Salle IRM*
- *cloison entre Local Technique et WC PMR*
- *cloison entre Local technique et vide technique et poteau béton*
- *cloison 3 faces de la Salle IRM*

3.2 Cloison de distribution 72/48

L'entreprise devra la réalisation d'une cloison simple parement, constituée de plaque de plâtre de 13mm vissées sur ossature métallique en acier galvanisé avec laine minérale.

Constitution de l'ouvrage :

- Rail haut et rail bas type ML48-50 Stil® des Ets Placo®
- Interposition d'un film polyéthylène d'épaisseur 100µm sous le rail bas
- Montants simples ML48-50 Stil® des Ets Placo® avec entre axe 60cm
- Isolant en laine minérale type GR32 semi-rigide revêtu de kraft ép : 45mm. R : 1,,40 m^2.K/W
- 1 plaque de BA13 par face
- Bande à joint
- Enduit à joint
- Isolation acoustique : R_A(dB) : 37

Localisation :
Pour réalisation de :
- *cloison du déshabilloir 1 et déshabilloir 2*
- *cloison du WC PMR avec déshabilloir 2*
- *Tête de cloison du poste de commande IRM*
- *fond espace casiers contre poteau P2*

4 CLOISONS DE GAINES

4.1 Gaine technique verticale

L'entreprise devra la réalisation de gaine technique verticale composée d'une ossature métallique galvanisée et de plaques type Glasroc® H Ocean des Ets PLACO ou techniquement équivalent.

Constitution de l'ouvrage :
- Rail haut et rail bas type M62 Stil® des Ets Placo®
- Montants type M48 Stil®
- 1 Plaque de parement Glasroc® H Ocean 13mm
- Isolant PAR Phonic 45mm
- Bande à joint
- Enduit à joint
- Classement Feu : EI60
- Isolation acoustique : R_A(dB) : 44

Localisation :
Pour réalisation de :
- gaine au droit des réseaux existants contre la façade entre les 2 grandes grilles existantes

4.2 Gaine technique sanitaire

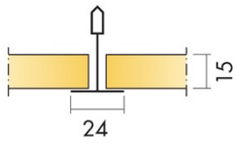
L'entreprise devra la réalisation de gaine verticale pour encoffrement de bâtis support de WC, hauteur 10cm au-dessus du bâti chasse, avec dessus placo.

Constitution de l'ouvrage :
- Rails haut et bas
- Montant type M48 Stil®
- 1 plaque de BA15mm
- Isolant PAR Phonic 45
- Bande à joint
- Enduit à joint
- Classement Feu : néant
- Isolation acoustique : R_A(dB) : 37

Localisation :
Pour réalisation de :
- gaine au droit du WC PMR

5 FAUX-PLAFONDS

5.1 Plafond Hygiène acoustique en dalle 600x600



L'entreprise devra la fourniture et pose d'un faux-plafond acoustique de type Ecophon Hygiene Meditec ™ sur ossature apparente.

Composition de l'ouvrage :

- Dalles de plafond en laine de verre Ecophon Hygiene Meditec ™ (Bord A) à bord droit, Module 600x600 ou techniquement équivalent.
- Ossature Ecophon Connect : porteurs T24 suspendus tous les 120mm avec des suspentes réglables et des entretoises T24 de 1200mm et 600mm de longueur.
- Finition de la face visible : AKUTEX TH™ , coloris Blanc 500
- Absorption acoustique : coefficient αw : 0,95

Le système devra être installé selon les schémas d'installation M255 et conformément à la norme NF-68-203/DTU 58.1. Les bords des dalles seront recouverts de l'enduit Ecophon Hygiène.

Démontabilité : Les dalles seront facilement démontables mais seront maintenues par des clips universels Ecophon Connect™.
La hauteur minimale de démontabilité sera de 150 mm (avec clips).

Sécurité incendie : Les dalles seront classées A2-s1, d0, selon la norme EN 13501-1 ; les ossatures seront classées A1. La laine de verre sera testée et classée comme non combustible selon la norme EN ISO 1182.

Résistance à l'humidité : Les dalles resteront 100% stables dans un environnement pouvant atteindre 95% d'humidité relative et une température de 30°C. Elles seront testées selon la norme EN 13964 :2014, Annex F.

Qualité de l'air intérieur : Les dalles bénéficieront du niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur de classe A+ pour le module 600x600mm (Arrêté du 19 avril 2011). Elles seront certifiées M1 selon le label finlandais pour l'ambiance climatique intérieure (RTS). Le produit bénéficiera du niveau IAC/IAC Gold selon la certification Eurofins Indoor Air Comfort ®. Les dalles seront dépourvues de substances préoccupantes (SVHC) supérieures à 100 ppm, tel que définie par le règlement européen REACH (n°1907/2006).

Résistances aux moisissures et bactéries : Les dalles seront résistantes au développement de moisissures et de bactéries et sont classées 0 selon la méthode A et C selon la norme ISO 846.

Salles propres : Les dalles seront classées ISO 4 selon la norme ISO 14644-1:2015. Les dalles atteindront la classe $CP_{(0,5)}5$ pour la cinétique d'élimination des particules et M1 pour la classe microbiologique, selon la norme NF-S90-351.

Nettoyage : Les dalles pourront être époussetées ou dépoussiérées à l'aspirateur quotidiennement. Elles supporteront un brossage humide de manière hebdomadaire. Elles supporteront également une désinfection et l'utilisation de vapeurs de peroxyde d'hydrogène. Le produit disposera d'un guide d'entretien.

Résistance à l'abrasion : Les dalles supporteront 200 cycles de frottement, leur aptitude au nettoyage sera testée selon la norme ISO 11998, sans dégradation de la surface peinte.

Résistance aux produits chimiques et désinfection : Les dalles supporteront l'utilisation de Ethanol, Chlore, Virkon S et Isopropanol. Résistance testée selon la norme ISO 11998.

NOTA : l'entreprise devra également la reprise du faux plafond au droit de l'ouverture créée sur la zone scanner avec interface entre l'ancien plafond et le nouveau plafond.

Localisation :
Pour réalisation de :
- l'ensemble des faux plafonds (hors salle IRM et les deux locaux techniques)

6 DIVERS

6.1 Obturation des grilles de ventilation existantes

L'entreprise devra la fourniture et pose d'une plaque de type AQUAPANEL® OUTDOOR des ets KNAUF ou techniquement équivalent pour l'obturation des 2 grilles existantes en façade.
Les plaques seront fixées par l'intérieur.

Caractéristiques techniques :
- Épaisseur : 12,5mm
- Réaction au feu : A1- incombustible

Localisation :
Pour réalisation de :
- l'obturation des 2 grilles métalliques existantes avant réalisation du doublage thermique.

6.2 Création d'une ouverture dans une cloison existante

L'entreprise devra la création d'une ouverture dans une cloison existante pour mise en liaison des deux espaces.

Les travaux comprendront :

- Dépose des potelets métalliques existants présents au droit de l'ouverture et repose suivant indication du BET structure.
- Mise en place d'une protection côté zone en activité (scanner)
- Modification du faux plafond si nécessaire côté zone en activité.
- Découpe soignée des montants et plaque de plâtre
- Évacuation des gravats
- Reprise et jonction avec les futures cloisons
- Reprise du faux plafond existant côté zone en activité
- Compris toutes les sujétions de finitions

Localisation :
Pour réalisation de :
- Nouvelle circulation entre zone IRM et zone scanner existante

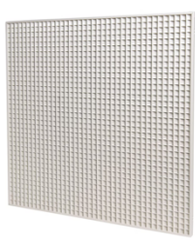
6.3 Plus-value pour mise en œuvre de plaques Haute dureté

L'entreprise prévoira la mise en œuvre de plaque de plâtre haute dureté pour l'ensemble des parements des cloisons et des doublages du projet.

Localisation :
Pour réalisation de :
- l'ensemble des doublages et cloisons du projet

6.4 Fourniture et pose de grilles de reprise en dalle de plafond

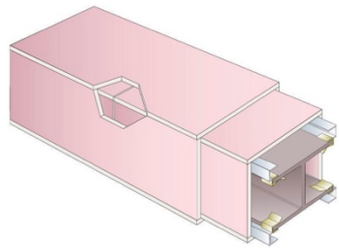
L'entreprise devra la fourniture et pose de grilles de reprise de plafond 600x600mm blanche avec mailles carrées inclinées à 45° de 15x15mm, en aluminium avec peinture époxy blanche.



Localisation :

- Zone de préparation : 2 unités

6.5 Protection au feu de structures métalliques



L'entreprise devra la mise en œuvre d'une protection au feu de niveau **R60**.

Complexe composé de **2 plaques de plâtre PRÉGYFLAM BA13** vissées sur des rails métalliques PRÉGYMÉTAL en acier galvanisé, fixés sur des clips PRÉGYMÉTAL. Traitement des joints, angles et cueillies par bandes ou cornière de renfort d'angles et enduit PRÉGYLYS suivant procédé Siniat.

Localisation :

- *Pour l'ensemble des poteaux métalliques existants et neufs suivant plan.*